

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 juillet 2012

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2012-7-8-7

Service consulté

**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE
PROGRAMME E252
ANNEE 2012 DEUXIEME LISTE**

Résumé : La Commission Permanente a délégué pour programmer les subventions d'investissements scolaires du premier degré, tout au long de l'année. Ce rapport concerne une deuxième série de subventions relatives au programme 2012, pour un montant de 21 121 €, dont 5 025 € relevant du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays.

La Commission Permanente a délégué pour programmer les dossiers d'investissements scolaires du premier degré, après transmission des ordres de service ou lettres de commande par les maîtres d'ouvrage.

Une première opération relative au programme 2012 a été adoptée par notre Commission cette année pour un montant de 6 392 €.

Une deuxième liste d'opérations figure en annexe au présent rapport, pour un montant de subventions de **21 121 €**, dont 5 025 € relevant du Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays. Le programme 2012 s'élève par conséquent à ce jour à 27 513 €.

Une autorisation de programme de 1 200 000 € et des crédits de paiement de 989 000 € sont inscrits au budget 2012 (programme E252, chapitre 204, nature 204142, fonction 21, codes programme 2592 et 25921).

Je vous propose donc d'approuver la deuxième liste du programme 2012 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 21 121 €, conformément au tableau figurant en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 6 JUILLET 2012

**Investissements Scolaires du 1er degré
PROGRAMME 2012 (2EME LISTE)**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable HT	Taux	Montant de la subvention
ISP04070	LAUW Travaux de mise en accessibilité intérieure à la mairie-école	80 481,00	20%	16 096,00
ISP04091	MAGSTATT-LE-HAUT Rénovation de la toiture du bâtiment communal abritant un périscolaire Dossier retenu au Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays	25 124,00	20%	5 025,00
			Total	21 121,00